se-unsa.org

pouvez également adhérer en ligne, par carte bancaire sur

Adhérez au SE-Unsa...

En 2021-2022, j'ai réglé en chèque ou CB, je bénéficie de -30% sur ma cotisation en 2022-2023 si je choisis le paiement fractionné uniquement

2022-2023

se-unsa.org

Adhérez et profitez dès à présent :

de notre accompagnement personnalisé au cours de votre carrière (mouvement, avancement, RDV de carrière);

Renouvellement

- de notre appui, aide, soutien via nos équipes de proximité;
- de nos infos utiles en temps réel (infolettre) et de nos publications à votre domicile;
- de votre espace adhérent personnalisé sur notre site;
- de réductions jusqu'à 60 % sur les spectacles, le cinéma, le shopping ou les vacances.

	e :
	ssance:
Né∙e le :	
Adresse pe	sonnelle :
Portable :	Téléphone :
Adresse mél	personnelle :
Départemen	t de rattachement :
Nom et adr	esse de l'école/l'établissement d'exercice :
JE SUIS	ORetroitée OInstit OPE O Certifiée O CPE OPLP O PEPS O Agrégée OBi-admissible O AE O PECC O CE d'EPS O PsyEN (option
JE SUIS	○AESH ○AED ○CUI
	O Temps complet O Temps partiel:
Les informations recueilles son	ement : O Chèque O Prélèvements fractionnés automatiques (*) : O Première demande O Renouvellement J'adhère au Syndicat des Enseignants-Unsa La cotisation comprend notamment l'abonnement à notre revue pour un montant total de 36 € annuel Date : Signature : Signature : Signature des informations syndicales susceptibles de vous intéressex Tout adhérent du SE-Unsa est achérent de l'Unsa Éducation à la du 6 formée 1978 modifiée vous disposes d'un doit d'accoès de rectification et d'accoestion en adessant un couriel accompagné d'une pièce d'identité à doc@les-unsagn

(identificat ADEME)

13@se-unsa.org

SE-Unsa 13 14 Rue Louis Astouin 13002 Marseille

se-unsa.ora

Adhérez au SE-Unsa.



CONTRACTUELS Enseignants, CPE, PsyEN				
Coo	Сы			
50 €	Indice < 380	Indice de 380 à 475	Indice > 475	
	100 €	125 €	160 €	

RETRAITÉS			
Pension < 1 400 €	Pension entre 1 400 et 1 850 €	Pension > 1 850 €	
105 €	130 €	140 €	

30 €

SITUATIONS PARTICULIÈRES			
Temps partiel, congé de formation	Disponibilité, congé parental		
prorata du salaire	41 €		

Instructions pour le prélèvement fractionné (*)

- Compléter le mandat de prélèvement ci-dessous
- ▶ Dater et signer
- Renvoyer avec le bulletin d'adhésion rempli (au dos), en joignant un RiB ou un Rice.

(*) prélèvements fractionnés automatiques en 10 fois maximum (d'octobre à juillet) sans frais

Crédit d'impôt 66 % de votre

Mandat de Prélèvement SEPA CORE

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le syndicat SE-Unsa à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SE-Unsa. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez signée

- Une demande de remboursement doit être présentée :
 dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
 sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

se-unsa.ora Référence Unique Mandat :

Paiement : Récurrent

Veuillez compléter tous les champs^(*) du mandat, joindre un Riß ou Rice, puis adresser l'ensemble au créancier

Débiteu	ır
Vos Nom	Prénom(*):
Votre Adı	resse ^(*) :
Code pos	tal ^(*) :
Ville(*)	
ville	
Pays(*):	

dentifiant	Créancier	SEPA:	FR1	6777	40198	31

Nom: Syndicat des Enseignants - UNSA

(Réservé au créancier)

Adresse: 209 Boulevard Saint-Germain

Code postal: 75007

Ville: PARIS

Pays ⁽¹⁾ :	Pays : FRANCE	
BIC(*):		
Le ^(*) :	Signature(*):	

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

N.B.: vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque